



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-64484>

Département(s) de publication : **84, 30, 26, 13, 69**

Annonce n° **25-64484**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Hospitalier de Montfavet

Correspondant : BELCASTRO Valentine

Adresse : avenue de la Pinède - CS 20107, 84918 MONTFAVET

Coordonnées :

Téléphone : 0490039536

Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse internet : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://hopital-montfavet.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_734_1099879.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de produits d'entretien spécifiques aux cuisines

Lieu d'exécution et de livraison : 2 avenue de la Pinède, 84918 MONTFAVET

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La procédure de passation du marché est un Marché A Procédure Adapté (MAPA), en application des articles L2124-1/R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique du 1er avril 2019. Ce marché à bon de commande est passé en application des articles R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique du 1er avril 2019.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/10/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement interne

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 50 jours maximum à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Pour éviter toute pratique anti-concurrentielle, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° En qualité de membres de plusieurs groupements conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : - Le Document Unique des Marchés Européen (DUME) complété - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'équipement dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Prestations similaires des 3 dernières années. - Le bordereau de prix unitaire complété, daté et signé par lot, - Le bordereau de valorisation, tamponné et signé par lot. - Fiches techniques, fiches sécurités et les fiches produits (annexe au R.C), - Tarif général et le(s) catalogue(s).

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/07/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-22

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact : Cellule des marchés

Coordonnées :

Courriel : valentine.belcastro@ch-montfavet.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Contact : Gerald BRIOT

Coordonnées :

Courriel : gerald.briot@ch-montfavet.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le candidat devra faire parvenir son dossier par transmission électronique uniquement. Il devra faire parvenir à destination à la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent règlement de consultation. Les dossiers qui seront déposés après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus. Les dossiers sont à envoyer sur la plateforme de dématérialisation : <http://hopital-montfavet.e-marchespublics.com>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Désinfection sols et surfaces** - - Produit pour poste de désinfection et canon à mousse Détergent désinfectant pour surfaces alimentaires, le produit sera utilisable en poste de désinfection. Le matériel adapté pour le poste de désinfection doit être muni d'un tuyau de 30 mètres et canon à mousse (mélangeur) sera mis à disposition et entretenu par le titulaire du marché. Le produit aura un pH compris entre 6 et 9 et sera totalement soluble dans l'eau. Dilution différente en fonction du matériel.
- **Lot(s) Nettoyage de sols** - - Détergent sols pour lavage mécanisé et manuel : Produit alcalin (pH supérieur à 8) adapté pour l'utilisation à l'autolaveuse, détergent peu moussant et dégraissant puissant, fort pouvoir d'élimination des résidus alimentaires. Le produit sera conditionné en bidon de 5 litres. Solubilité totale du produit dans l'eau.
- **Lot(s) Désinfection petits matériels** - - Désinfection petits matériels Lingettes imprégnées d'une solution désinfectante visant à réduire les risques de contamination croisées. Ne nécessitant pas de rinçage. pH neutre. Activité bactéricide : EN 1040, EN 1276 Activité fongicide : EN 1275, EN 1650, EN 13697 Conditionnement en boîte de distribution de 200 formats environ, dimension des formats : 185 x 215 mm environ
- **Lot(s) Canalisations, bacs à graisse** - - Dégraissant dispersant désodorisant pour l'entretien des canalisations et bacs à graisse. Fluidifie les graisses animales et végétales. Évite le colmatage des pièges à graisse et des canalisations. Élimine les sources des mauvaises odeurs Le produit doit se référer aux normes Européennes en vigueur. Le produit doit avoir un pH alcalin.
- **Lot(s) Hygiène des mains** - - Crème lavante antiseptique (savon bactéricide) : Crème à fort pouvoir dégraissant délivrée par un distributeur manuel qui évite tout contact avec le support et empêche toute contamination externe. PH neutre. Bactéricide : EN 1040 et EN 1276 Levuricide : EN 1275 Solution active sur les herpes virus et sur influenza virus selon la norme AFNOR NF EN 14476+A1. Produit conditionné en bidon de 1 litre environ et mise à disposition gratuite de distributeurs.
- **Lot(s) Nettoyage de la vaisselle** - Lavage automatique vaisselle - Détergent liquide utilisable en lave-vaisselle industriel, pH alcalin. Utilisation en eau douce ou moyennement dure. Conditionnement en bidon de 20 litres. Doseur mis à disposition et entretenu par le titulaire du marché. Solubilité totale dans l'eau. - Liquide de rinçage et de séchage non moussant pour lave-vaisselle industriel automatique. Doseur mis à disposition et entretenu régulièrement par le titulaire du marché. Solubilité totale de l'eau. Le produit sera conditionné en bidon de 5 litres.
- **Lot(s) Essuyage à usage unique et torchons** - - Papier essuie-mains Essuie-mains, papier très absorbant, de 300 à 500 formats prédécoupés par bobine. Papier recyclé biodégradable, 2 plis, environ 20 g/m². Distributeurs muraux mis à disposition par le titulaire du marché, compatible méthode HA CCP. - Torchon usage unique Torchon de cuisinier à usage unique, épais et absorbant, résistant à l'eau, aux solvants et détergents, Il doit protéger les mains de la forte chaleur dans la saisie des plats chauds. Il doit parfaitement remplacer le torchon de cuisine textile traditionnel. Distributeurs muraux mis à disposition par le titulaire du marché, compatible méthode HA CCP. Dimension : 42 x 38 cm environ, non tissé blanc 70 % rayonne de viscose et 30 % polyester environ.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : - Le dossier de consultation est disponible en téléchargement gratuit à l'adresse électronique suivante : <http://www.hopital-montfavet.e-marchespublics.com> - Toute demande de retrait ou de transmission du DCE en format papier ne pourra aboutir.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2025